

Liberté

Egalité

241

Situation de l'Académie - invitation
de mettre à la disposition
un fonds quelconque pour
subvenir aux besoins les plus
pressés.



N. D. N. 04

avec le 28
N. 660
per Rey.

Rome le Préal an 9 (28 mai 1801)

François Cacault Ministre Plénipotentiaire
de la République Française à Rome.

Au ministre de l'intérieur.

Citoyen Ministre.

quoiqu'il ne fût pas encore temps de s'occuper des réparations
urgentes que demandait l'Académie, à mon arrivée dans cette ville,
j'ai eu de voir vos prévenus que j'ai trouvés cet établissement
dans le plus affreux état de destruction, et je vous ai adressé le procès
verbal qui en a été fait par les artistes Nicard et Thevenin.

aujourd'hui sans entrer dans le détail des dépenses
qu'il sera nécessaire de faire pour recevoir les pensionnaires
envoyés de Paris, je dois vous faire connaître la nécessité de
subvenir à quelques besoins urgents, qu'il est impossible de ne pas
satisfaire, en vous soumettant le compte qui vient d'être rendu
par l'architecture de l'établissement.

L'Académie est entourée de plusieurs Bâtimeux qui en

(Bibliothèque)



Dépendent. les Bâtimeurs sont loués à de pauvres Romains qui payent mal: ils se trouvent servis à la France une femme de trois ou cinquante francs.

Cette femme est bien exigible, mais il est difficile de la faire rentrer et elle ne suffit pas d'ailleurs, pour le compte de dépenses, qui m'a été présentée, et qui me paroît raisonnable.

Madame Cecilia coniuge de l'Académie qui a beaucoup souffert pendant notre absence, réclame pour un an de gages, une somme de trois ou quarante francs. cette malheureuse femme ne sauroit être trop recommandée, après les mauvais traitemens qu'elle a éprouvés pour nous.

Mariauna Seri Pensionnaire de l'Académie depuis dix ans, est créancière de 100 francs, elle a les mêmes titres pour être payée que la précédente. elle est fille d'un homme qui seroit autrefois de modeste et jus qu'ici toutes les autorités françaises ont respecté son droit à la pension qu'elle a été accordée.

Il est du au Portier une femme de cent francs. ces sommes réunies forment celle de cinq ou quarante francs.

Il seroit nécessaire aussi de pourvoir à disposer de quelques fonds, pour payer le transport de plusieurs objets importants, comme Statue &c.

Dépendent. ces bâtimeux sont loués à de pauvres Romains qui payent mal: ils se trouvent servis à la France une somme de trois ou cinquante francs.

Cette somme est bien exigible, mais il est difficile de la faire rentrer et elle ne suffit pas d'ailleurs, pour le compte de dépenses, qui m'a été présentée et qui me paroît raisonnable.

Madame Cecilia coniuge de l'Académie, qui a beaucoup souffert pendant notre absence, réclame pour un an de gages, une somme de trois ou quarante francs. cette malheureuse femme ne sauroit être trop recommandée, après les mauvais traitemens qu'elle a éprouvés pour nous.

Mariauna s'ri Pensionnaire de l'Académie depuis dix ans, et créancière de 100 francs, elle a les mêmes titres pour être payée que la précédente. elle est fille d'un homme qui seroit autrefois de modèle et jusqu'ici toutes les autorités françaises ont respecté son droit à la pension qu'elle a été accordée.

Il est dû au Portier une somme de cent francs. ces sommes réunies forment celle de cinq ou quarante francs.

il seroit nécessaire aussi de pourvoir à disposer de quelques fonds, pour payer le transport de plusieurs objets importants, comme statue &c.

appartenant à la France, et enlevé à l'Académie; je les y ferai recueillir
alors, et le défaut d'argent pourrait faire apposer à cette opération
qui demande de la célérité, une négligence funeste à nos intérêts.

Le mémoire de l'architecture est terminé par le compte d'elles
qui est de, à divers ouvriers qui ont réparé les bords, et autres, il
monte à 300 francs, y compris les honoraires de l'architecture.

J'ai donc l'honneur de vous prier, Citoyen ministre, si vous
le jugez convenable, de mettre à ma disposition, un fond quelconque
pour subvenir à ces différents besoins.

Madame Cecilia entre autres de mes tantes sont surtout ceux
qui méritent le plus qu'on s'intéresse à leur sort.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Caenault

Si est vrai comme je viens de le voir annoncé sur une
gazette que vous ayez nommé le Cit Dufourny pour
venir prendre soin en Italie du recouvrement des
objets d'arts, il seroit à propos et convenable de
le charger aussi de ce qui concerne l'Académie de France
à Rome, et de mettre à sa disposition le fond
nécessaire et urgent qu'il vous plait de fixer.